

Publié le 27 octobre 2023

Le MIN de Montpellier a pris les devants

12 des 17 Marchés d'intérêt national français sont gérés par des Sem. Celui de Montpellier est exemplaire dans le sens où les élus montpellierains ont décidé d'en faire un maillon essentiel dans la chaîne visant à promouvoir une transition écologique arrimée à l'objectif d'une autonomie alimentaire pour le territoire. C'est en tout cas la mission à laquelle s'attelle Marie Massart, adjointe au maire de Montpellier, déléguée à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine, présidente de la Sem du Marché d'intérêt national (MIN) de Montpellier (SOMIMON) et membre de la Commission Stratégie alimentaire territoriale de France urbaine.



Il n'est pas simple de mettre en place une stratégie alimentaire sur un territoire. « D'abord, pour des raisons institutionnelles », explique **Marie Massart**, « l'alimentation n'entrant pas dans le champ des compétences des collectivités territoriales ». Sur un même territoire, d'une commune à l'autre, le volontarisme politique n'est pas le même. Par exemple, la restauration scolaire est particulièrement dynamique en matière de bio dans certaines communes, moins dans d'autres. « **Pour nous, les choses sont claires, le MIN est un outil au service de la transition écologique, de la promotion des circuits courts et de la souveraineté alimentaire à l'échelle de Montpellier et de sa métropole** », assure l'élue.

Création d'un pôle de transformation alimentaire dès 2017

Pour rappel, le MIN, dont le statut a été créé en 1953, est un lieu de négoce de gros, regroupant sur un même lieu une offre diversifiée (grossistes, producteurs, prestataires de services) pour répondre à la demande des acheteurs dans les domaines de l'alimentaire et de l'horticulture. « Les MIN peuvent contribuer à rapprocher les producteurs et à structurer la filière de l'achat. C'est que nous souhaitons faire à Montpellier ». C'est ainsi que la production locale et le secteur bio peuvent s'appuyer sur le **MIN** qui s'est doté, dès 2017, sur un pôle de transformation alimentaire des produits agricoles locaux. MIN veut aider les filières agricoles locales à se structurer. Cette ambition s'appuie aussi sur des événements chargés de sortir, en quelque sorte, le MIN de ses murs. « Début octobre, nous avons organisé un show-room pour permettre aux acheteurs pros et au public de découvrir la richesse des produits locaux, issus de l'agriculture de proximité ou transformés par des entreprises artisanales », illustre l'élue.

Ouvrir le MIN aux habitants

A ce jour, **30 % de la population de la ville dépend du MIN pour son alimentation et 50 % des produits que l'on y trouve sont issus des producteurs locaux**. « Nous souhaitons faire toujours mieux dans les prochaines années ». Le Min poursuit deux objectifs : « Nous voulons permettre aux habitants d'accéder aux productions locales en réduisant les circuits de distribution et en proposant ainsi un prix bas à

l'achat, ce qui est plus rémunérateur pour les producteurs. Et, bien entendu, la réduction des circuits se répercute sur l'impact carbone en réduisant le nombre des trajets pour réunir les produits ». Il faut pour cela agir sur le comportement des consommateurs et le MIN s'y attelle à travers notamment des actions pédagogiques dans les écoles. **Depuis février 2022, une expérimentation a été lancée, les Caisses alimentaires communes**, « dans l'esprit d'une sécurité sociale de l'alimentaire », explique l'élue. « C'est une première expérimentation de ce type, l'objectif étant de favoriser l'alimentation bio et locale pour tous les habitants. 350 habitants à ce jour cotisent selon leurs moyens financiers et reçoivent un bon de 100 € chaque mois pour profiter d'une alimentation plus saine », conclut-elle.